

Accent

W. Vycichl et S. Chaker



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/813>

DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.813](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.813)

ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 1984

Pagination : 103-106

ISBN : 2-85744-201-7

ISSN : 1015-7344

Référence électronique

W. Vycichl et S. Chaker, « Accent », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 1 | 1984, document A40, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 05 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/813> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.813>

Ce document a été généré automatiquement le 5 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Accent

W. Vycichl et S. Chaker

Par W. VYICHL

- 1 En phonétique on distingue l'accent musical et l'accent d'intensité. Bien que des mots berbères passés dans des langues soudanaises y présentent certains modèles d'accentuation, aucune trace d'accents musicaux à valeur phonologique n'a pu être relevée en berbère. Il s'agit soit de jeux d'analogie, soit de la traduction du rythme d'accentuation comme nous pouvons l'observer lors de l'assimilation d'autres mots étrangers, par exemple d'origines arabe ou anglaise (W. Vycichl, *Zur Tonologie des Somali. Rivista degli Studi Orientali*, 51, 1956, p. 221-227).
- 2 En haoussa nous avons : *áfúdùšì* « marteau du forgeron » (prob. d'origine berbère, comp. hébreu *paṭṭīš*), *áháràs* « cheval brun ou beige » (touareg *ahras* « animal gris alouette »), *tákàrdā* « papier, lettre » (berbère, d'origine grecque), *tákōbí épée* » (touareg *takuba*). Dans ces exemples l'ancien article (a- m. et ta-f.) a toujours le ton haut en haoussa, mais la règle n'est pas générale (A. Bargery : *Hausa - English Dictionary*. Oxford 1934).
- 3 Dans la phrase berbère toutes les syllabes ne sont pas prononcées avec la même intensité, mais ce fait n'implique nullement l'existence d'un accent d'intensité à valeur phonologique. La grande majorité des auteurs ne distinguent pas les syllabes accentuées des syllabes atones. C'est ainsi qu'A. Basset s'est montré extrêmement sceptique quant à l'existence d'un accent dynamique en berbère et parle, en 1952, de « résultats peu convaincants ».
- 4 Cependant la place de l'accent dynamique a été notée dans le berbère de Zwara (en Libye) (T.F. Mitchell, *Particle-Noun Complexes in a Berber Dialect (Zuara)*. *Bulletin of the School of Oriental and African Languages* XV, 2, London 1953, p. 375-390). On y a *áfrux* « garçon », *árgaz* « homme, *ílís* « langue », mais avec suffixe possessif *argáz-is* « son garçon », *afrúx-is* « son garçon », *ilís-is* « sa langue ». Des structures différentes sont notées dans le cas de *ázgən* « moitié » et *azə1gn-is* « sa moitié ». La voyelle centrale ə est maintenue dans certains cas, p. ex. *ə1laz* « faim », *ə1áz-is* « sa faim », *tə1nast* « clé »,

tənist-is « sa clé », dans d'autres elle a disparu en position atone : *əfus* « main », *fus-is* « sa main », *təmiṭt(sic)* « nombril », *tmiṭt-is* « son nombril ».

- 5 H. Stumme marque dans ses textes l'accent en tachelhit (*Handbuch des Schilpishen von Tazerwalt*. Leipzig, 1899), mais en insistant sur le fait que l'accent du mot n'est pas absolument fixe comme en allemand. Fr. Beguinot consacre dans sa grammaire du berbère de Fassato un chapitre à l'accent (*Il Berbero Nefûsi di Fassâto*, Rome, 1924, pp. 11-14) : il y distingue des « facteurs traditionnels » conditionnés par la structure syllabique (*terkéft* « caravane », mais *lemdînet* « ville ; *amoqrân* « le grand », pl. *imoqrânen*) des « facteurs psychologiques » marquant l'insistance sur un élément particulier de la phrase, une opposition mise en évidence ou résultant de certaines constructions (*uššén* « chacal », mais *yemlās uššen* « le chacal lui dit ») et des « facteurs physiologiques » déterminant la place de l'accent lors de la composition de mots (*udém figure* », mais *udméennes* « sa figure »). Dans certains cas deux prononciations sont admises *māy elḥālénnek ?* « comment vas-tu » ou *māy elḥālennek ?*, mais dans l'ensemble la place de l'accent est bien déterminée en berbère nefousi. La prononciation *tésubla* « alène » est sentie « incorrecte », seule *tesublá* est admise. (Informateur nefousi, originaire de Kabao, été 1972).
- 6 Le P. Fr. P. Sarrionandia indique la place de l'accent dans sa grammaire rifaine (Tanger, 1905). Il écrit *árqaç* « homme » (=phon. *árgaz*), *ayellidh* « roi » (=phon. *ažəllid*), *anélmedh* « nous apprendrons » (=phon. *Anəlməd*), mais sans donner de règles précises.
- 7 Quant au touareg, les anciens auteurs ne parlent pas de l'accent. Mais Karl-G. Prasse traite le problème de l'accent en touareg dans ses « Notes sur la langue touarègue » (*Acta Orientalia*, XXV, 1959, p. 43-111). Le même sujet est repris augmenté dans son *Manuel de grammaire touarègue*, Copenhague, 1972, vol. 1, p. 30-37. Il y distingue 3 sortes d'accents : l'accent principal qui comporte un ton haut et une légère augmentation de l'effort dynamique, l'accent secondaire comportant un ton moyen et un effort dynamique moyen, l'accent tertiaire qui comporte un ton bas et un effort dynamique moyen. De toute façon l'accent n'a pas de fonction phonologique : il n'existe pas de paires de mots qui se distinguent uniquement par la place de l'accent. Les règles de l'accentuation sont compliquées et ne représentent pas toujours un état ancien de la langue. La distinction des accents secondaires et tertiaires est un problème de rythme. La règle est une montée progressive vers l'accent principal et une descente progressive après lui : 3-2-1-2-3. L'accent principal est désigné par l'accent aigu, l'accent tertiaire par l'accent grave. Un targui prononcera donc *áçənnà* « ciel », *táçəllà* « pain cuit sous la cendre », *áməzzàγ* « campement », *tánəqqist* « historiette, conte ».
- 8 Il y a des différences dialectales. Les Touaregs du Hoggar et de l'Aïr disent *ikəbrān* « huttes », *ihānān* « tentes », ceux des Iwellemmeden (de l'Est et de l'Ouest) ainsi que les Igəllad parlant la *tanəsləmt* prononcent *ikəlbran* et *ihānān*. Certains mots sont accentués sur la pénultième : *abáyoy* « outre », *akátab* « écriture. On accentue *əkrəsay* « j'ai noué », mais *ikrəs* « il a noué », *ənta* « lui, elle », mais *əssín* « deux », *ámis* « chameau », mais *səmmús* « cinq ». Les mots composés ont un régime particulier : *e-káy-əγhələγ* « je t'aimerai », *amis-ənnək* « ton chameau », *u-hāk-e-ktəbəγ* « je ne t'écrirai pas ».
- 9 H. Stumme a publié un recueil de contes du dialecte berbère de Tamezreṭ (*Märchen der Berbern von Tamzraṭt*, Leipzig 1900) dans lequel il note les syllabes accentuées. Les noms de parenté munis d'un suffixe pronominal portent l'accent sur la pénultième : *mémmiss* « son fils », *yillis* « sa fille » tandis que tous les autres noms le portent sur la dernière

syllabe : *lqāšrís* « son château », *afusýs* « sa main ». Les noms de parenté primitifs sont constitués de deux éléments : *mémmi-s*, *yíli-s*, en revanche, les autres noms comportant l'ancien article berbère ou son équivalent, l'article arabe, ont dû en comporter quatre : *l-qāšr-í-s*, *a-fus-ý-s* : dans ces cas l'élément de liaison remonte à une forme plus fournie (comp. tachelhit : *yəlli-s* « sa fille », mais *a-fus-ənnəs* « sa main ») et le déplacement de l'accent reflète cet ancien état des choses. Il y a des exceptions apparentes : *l'eylt-í-s* « sa femme » est traité comme nom ordinaire en raison de son origine arabe, *si2di-s* « son maître », sans discriminante a été assimilé aux noms de parenté berbères. Le locatif est caractérisé par le déplacement de l'accent sur la dernière syllabe : *ánqu* « cuisine », *angú* « dans la cuisine ». (Notes recueillies sur place en 1974).

- 10 A l'île de Jerba, à Guellala, l'accent joue un rôle prépondérant et possède également une valeur phonologique. Le locatif est accentué sur la dernière syllabe comme à Tamezret : *əlmáyrəb* « soir », *əlmayrəb* « dans la soirée ». Les adjectifs du type *aməllal* « blanc » distinguent une forme déterminée *áməllal* « le blanc » avec l'accent sur l'ancien article défini (W. Vycichl, L'article défini du berbère. *Mémorial A. Basset*, Paris, 1967, p. 137-147), tandis que *aməllal* signifie « blanc » ou « un blanc » : *gárrí tili taməllalt* « j'ai une brebis blanche » ; *tiliw táməllalt túsəd* « ma brebis blanche est arrivée » ; *smúqəl tili táməllalt* « regarde la brebis blanche ».
- 11 Dans l'ancienne langue l'accent a dû jouer un rôle aussi important comme en égyptien ou dans les langues sémitiques. En tachelhit, *admər* « poitrine » se décompose en *a-* (ancien article définitif) et *-dmər* « poitrine ». De ce dernier élément on a formé un nom de relation à l'aide du suffixe *-iy* qui a donné un pluriel *i-dəmr-a-n* (issu de **wi-dəmr-iy-ə n*). Beraber *adís* « ventre » pl. *idusan* s'explique en partant d'une base **dūsī* : au singulier nous avons le passage de *ū* à *ī* en syllabe accentuée, au pluriel **wi-dūsī-y-ən* a donné *idusan* avec maintien de l'*a* en syllabe atone. Les verbes fréquentatifs du type *qətutəl* du berbère correspondent, en sémitique, au type *qatātal*. Le nom d'agent de ces verbes a cependant maintenu le timbre de la voyelle médiane en syllabe atone, par exemple *afraray* « oisillon » issu de **wa-parārāy*.

Par S. CHAKER

- 12 Le berbérisant allemand Alfred Willms (Hambourg) s'est penché à plusieurs reprises de manière assez détaillée sur les problèmes de l'accent en tamazight (parlers beraber du Sud ; Aït 'Atta) et en kabyle. Il essaie d'en établir la position, aussi bien pour les mots isolés qu'en phrase, en relation avec l'intonation ; voir :
- 1 - Der Akzent im Kabylyischen, *Der XV. Deutsche Orientalistentag*, Göttingen, 1961, p. 430.
2-Die Tonalen Prosodeme des Kabylyischen, *Zeitschrift für Phonetik...* (Berlin), 18/1, 1965, p. 47-49.
3 - *Grammatik der südlichen Beraber dialekte (Süd-Marokko)*, Hamburg, 1972. (Les problèmes de l'accent sont traités en § 253, p. 75-78).
- 13 Pour les deux dialectes Willms pose un accent d'intensité, sans modification mélodique ou de durée notable et distingue entre un accent principal et un accent secondaire. Sur les mots isolés, la position varie selon la classe grammaticale (verbe ~ nom). Pour les noms, l'accent porterait sur la syllabe initiale dite d'« article » ('a-/ta-), ce qui paraît

être une généralisation à accepter avec prudence. Pour le nom comme pour le verbe, la position de l'accent varie avec l'adjonction d'affixes grammaticaux (enclitiques divers : démonstratifs, personnels...) qui ont tendance à l'attirer.

INDEX

Mots-clés : Linguistique